

Délégation territoriale Nord

Commune de Barneville-Carteret

Plans annexés à la convention annexée à l'arrêté préfectoral n° 2023-14 du **25 JAN. 2024**
approuvant la superposition d'affectation de dépendances
du domaine public maritime au bénéfice du Département de la Manche

- Plan de situation
- Vue en plan

Saint-Lô, le *3 janvier 2024*
Le président du conseil départemental
de la Manche



Saint-Lô, le **25 JAN. 2024**
Le préfet

Xavier BRUNETIERE

